**Projet pour la collectivité**

**de Tatawind-les-Bains
Compte rendu n°01**

Réunion de présentation des projets & vote

 05 Octobre 2015 / Début 14h, Fin 17h / Durée 3h

**Excusés :**

* William, Chef de section parachutisme
* Belkacem, Chef de section apnée
* Zéfira, responsable de la communication interne
* Daphnée, responsable de la communication externe

**Présents :**

* Conseil d’administration
* Pat, Président de l’association
* Mireille, Secrétaire
* Domenica, Trésorière
* Tomas, Chef de section char à voile
* Nasser, Chef de section voile légère
* Clarisse, Chef de section canoë-kayak
* 1841 adhérents présents
* Brice Ventôme, Adjoint au maire en charge des sports

**Liste de diffusion :** Conseil d’administration et adhérents de l’association

**Ordre du jour :**

1. Présentation des projets
2. Questions/Réponses des adhérents
3. Votes
4. Résultats, Décisions et clôture de la séance

**Informations échangées**

* Projet 1 – Voile légère (VAN sur 4 ans : 109 335 €)

 Ce projet à besoin d’un vaste bâtiment. Une proposition de réhabiliter un ancien atelier de manière écologique est soumis.

Matériel nécessaire :

* 10 dériveurs laser et duvoisin - 10 hobicat
* 20 samba 21 pour la régate avec l’accastillage - 2 zodiacs de 10m

Les bateaux achetés peuvent être revendus sur le marché de l’occasion au bout de 4 ans

* Projet 2 – Canoë-kayak (VAN sur 4 ans : 63 112 €)

 Cette activité nautique est conçue pour randonner en mer.

Matériel nécessaire :

* Ligne de vie, cordage attaché sur le pourtour du kayak
* Des filets de pont - une dérive ou un gouvernail
* Des compartiments étanches ou des réserves de flottabilité
* un système de remorquage - 1 zodiac
* du matériel non obligatoire
* Projet 3 – Char à voile (VAN sur 4 ans : 107 021 €)

 Le char à voile est une activité ouverte à tous qui se pratique toute l’année, dès l’âge de 8 ans.

Matériel nécessaire :

* casque, lunettes de protection, combinaison jaune pour la signalisation
* chars à voile

Il faudra penser à équiper le parcours de poubelles et de panneaux “Respectons la nature”. De plus, le char à voile est un projet innovant dans la mesure où l’activité n’est pas encore installée dans la région.

Le projet n°3 est adopté avec 1105 voix sur 1830 exprimées.

Tomas est nommé chef de projet, son équipe étant constituée de membres du comité et de bénévoles de l’association.

**Remarques / Questions**

3 remarques :

* René Dumont

Désir refuser les projets pour des problèmes écologiques et environnementaux.

* Yvon Gathaze

Les retombées économiques attendues par le projet retenu in fine seront positives pour toute la population.

* Brice Ventôme

Les élus municipaux ne souhaitent ni détruire la nature ni voir mourir l’emploi dans notre ville.

**Décisions / Actions à suivre / Todo list**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| description | responsable | Validé par |
| Monter l’équipe- Domenica, trésorière- Daphnée, communication- Erik, responsable qualité- Urben, expert et assistant responsable qualité- Piotre, responsable des ressources humaines- Pat, représentera l'association- Djamila, avocate conseil | Tomaschef de projet | Pat, le président |
| La réunion de lancement du projet est prévue pour le 7 octobre 2013. | Tomaschef de projet | Pat, le président |

***Date de la prochaine réunion :***

Réunion de lancement du projet est prévue le 07 octobre 2013

**Documents additionnels :**

* Feuille de route de la réunion : [goo.gl/jcxhpX](http://goo.gl/jcxhpX)